

Stratégie de la Région Basse-Normandie pour la biodiversité



AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ :

UNE AMBITION NOUVELLE POUR LES TERRITOIRES BAS-NORMANDS



Laurent BEAUVAIS
Président de la Région
Basse-Normandie

L'arrêt de l'érosion de la biodiversité s'impose aujourd'hui comme un enjeu planétaire majeur, au même titre que la lutte contre les changements climatiques ou la préservation de la ressource en eau.

La France s'est engagée dans cette mobilisation mondiale et le niveau régional apparaît clairement comme l'échelle pertinente d'intervention.

Il revient à la Région une responsabilité particulière et cela d'autant plus que, de la pointe de La Hague aux collines verdoyantes du Perche, la Basse-Normandie a la chance de posséder un patrimoine naturel aux multiples facettes. Sa grande diversité de milieux (côtes rocheuses, dunes, bocages, prairies, forêts, ...) abrite une faune et une flore variées et souvent remarquables. Près de 20 % du territoire est reconnu comme zone d'intérêt écologique majeur. La Basse-Normandie est aussi riche de nombreuses espèces et de milieux plus communs, une biodiversité dite « de proximité » qu'il convient également de préserver.

Après les Parcs Naturels Régionaux, la loi a donné aux Régions une nouvelle compétence, que la Basse-Normandie a décidé d'assumer, la création de Réserves Naturelles Régionales. Consciente de la valeur de son patrimoine et de l'impact sur l'attractivité de notre territoire, la Région a défini la conservation de la biodiversité comme une de ses priorités d'action et a fait le choix d'aller plus loin, avec l'élaboration d'une véritable stratégie dont le principe figure dans le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire.

Veiller à mieux intégrer l'enjeu de la biodiversité dans les différentes politiques qui relèvent de nos champs d'action (développement économique, aménagement du territoire, transports mais aussi recherche, éducation et formation professionnelle), voilà le pari que nous faisons pour l'avenir.

La stratégie de la Région pour la biodiversité a été adoptée à l'unanimité par son Assemblée Plénière, en décembre 2007. Je souhaite la faire connaître par le biais de ce support CD. Elle a vocation à être enrichie régulièrement par de nouvelles pistes d'actions et de nouveaux partenariats. Le sujet est difficile, souvent mal connu et impose d'être volontariste. Agir pour la conservation de la biodiversité est un défi que la Basse-Normandie souhaite relever, dans la droite ligne de sa démarche de développement durable, l'Agenda 21 régional.



QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité ou diversité biologique désigne les différentes formes du vivant, à toutes ses échelles, c'est-à-dire les gènes, les espèces et les écosystèmes. Elle comprend les espèces animales, les espèces végétales et les micro-organismes.

La biodiversité procure des « services » dont l'homme ne peut se passer : alimentation, recherche pharmaceutique, ressources pour de nombreux secteurs économiques mais aussi éléments de notre cadre de vie. C'est un patrimoine légué par la nature et par les générations précédentes.

Quelles sont les principales menaces pesant sur la biodiversité ?

De nombreux milieux naturels sont dégradés ou disparaissent à cause :

- du changement climatique,
- de la prolifération d'espèces envahissantes,
- de l'altération des milieux naturels par l'urbanisation ou les infrastructures,
- de la surexploitation des ressources naturelles,
- de la pollution des sols et de l'eau.

Depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992, émerge une prise de conscience rapide de l'appauvrissement des multiples formes de vie sur terre. Au niveau international, des engagements ont été pris pour préserver cette diversité biologique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 80 sortes de venins de serpents sont actuellement utilisées dans l'industrie pharmaceutique. Ils sont notamment utilisés pour lutter contre l'hypertension artérielle, responsable de près de 200 000 décès par an en France.

(source : M. Plotkin // JM Pelt - information OBHEN)





ET EN BASSE-NORMANDIE ? UN DIAGNOSTIC RÉGIONAL PARTAGÉ PAR LES ACTEURS CONCERNÉS

Les milieux naturels bas-normands sont riches et plutôt en bon état écologique. C'est un atout pour l'attractivité et l'avenir de la région.

D'importantes zones préservées :

- 18% du territoire en Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF),
- 23 % du territoire en Parc naturel régional,
- 15 % du linéaire de littoral protégé par le Conservatoire du littoral,
- 6 % de l'espace terrestre en zone préservée NATURA 2000.

Une agriculture à haute valeur naturelle :

L'agriculture couvre 78 % du territoire régional et 49 % de la surface agricole est en herbages. La Basse-Normandie est la 3^e région française pour la production laitière et l'élevage bovin et la 1^{re} mondiale pour la filière équine.

La mer et le littoral, sources de richesses biologiques :

Avec 471 km de côtes, la Basse-Normandie est la 1^{re} région conchylicole française (25 % de la production nationale) et la 2nde région pour la pêche (plus de 37 000 tonnes débarquées chaque année).

Des cours d'eau, sources de biodiversité et de richesses halieutiques :

La Basse-Normandie dispose de la 1^{re} rivière de France pour les Truites de mer, la Touques, et d'une des premières pour le Saumon atlantique, la Sée.



UN EXEMPLE D'ÉQUILIBRE ENTRE ACTION DE L'HOMME ET DYNAMIQUES DE LA NATURE

La Basse-Normandie est associée à l'image des vergers (« des vaches sous des pommiers en fleurs ») et du bocage. Ces ensembles bocagers sont uniques en Europe car ils sont très diversifiés et bien conservés. Ce sont des milieux particulièrement propices à la biodiversité. Ils jouent notamment un rôle de continuités écologiques pour la circulation des espèces.



UN DIAGNOSTIC ENCOURAGEANT... mais des équilibres, des espèces et des paysages fragiles

Des écosystèmes sont altérés, des espèces disparaissent, des espèces invasives arrivent dans les milieux fragiles telles que les zones humides.

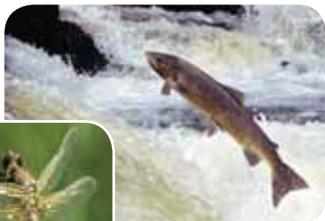
L'urbanisation, source de dégradation des milieux naturels, s'est aussi accrue de plus de 20 % entre 1993 et 2003, et plus particulièrement sur le littoral. En parallèle, **le maillage bocager s'est simplifié** : près de 38 % de linéaire de haies a disparu entre 1972 et 1997.



UNE AMBITION RÉGIONALE... léguer ce patrimoine d'exception aux générations futures

La stratégie de la Région pour la biodiversité a été élaborée en large partenariat. Pour le territoire bas-normand, de grands enjeux ont été identifiés :

- une plus grande place à accorder à la biodiversité dans **le développement local et l'aménagement régional**,
- l'utilisation et la gestion rationnelle des **ressources de la biodiversité**,
- **la préservation et la mise en valeur des milieux naturels** emblématiques de la région,
- la place de la biodiversité dans **l'image de la Basse-Normandie**, les liens à renforcer avec les activités de tourisme et de pleine nature,
- une nécessaire **connaissance scientifique** de la biodiversité pour faciliter une prise de conscience,
- la sensibilisation et la formation des **élus**, des **professionnels** et des **entreprises concernées**,
- **l'implication de chacun** autour des questions de biodiversité.



CONCRÈTEMENT :

Dix programmes opérationnels ont pour objectif de répondre à ces enjeux. Ils comportent une **soixantaine d'actions** dont les deux tiers relèvent des compétences de la Région. Les autres mobilisent différents acteurs concernés.

10 PLANS D'ACTION TRANSVERSAUX

Agriculture,
forêts et
bocages



Tourisme et
biodiversité



Espèces



Une Région
"exemplaire"
dans ses
pratiques



Communication



Biodiversité et
territoires



Mer et littoral



Milieux naturels



Connaissance et
recherche sur
la biodiversité



Formation,
sensibilisation,
éducation



QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

MOBILISER LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES (pêcheurs, conchyliculteurs...) pour intégrer la biodiversité dans leurs activités

PROTÉGER des espaces naturels remarquables en les labellisant « **RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES** »



Stratégie de la Région Basse-Normandie pour la biodiversité



AGIR CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES en les faisant connaître et en participant à leur éradication

SENSIBILISER à la biodiversité dans les lycées et dans les formations professionnelles



✳ EURO ASSOCIATION - DES MATIERES 2003 453 707 - Crédit Photos : © N. Le Toze, © L. Chéreau/CFEN, © PNR MCB, © PNR MCB, © F. Brichon, © J. Puchalski, © F. Lefèvre, © G. Hérouin, © L. Lecarpentier, © L. Ruellan/CBN Brest, © N. Grand/PNR MCB et Région Basse-Normandie - Imprimé sur papier recyclé, avec encres écologiques - Avril 2009

Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde - BP 523
14035 CAEN Cedex
Tél. : 02 31 06 98 98
Fax : 02 31 06 95 95
courrier@crbn.fr



www.region-basse-normandie.fr

